Intitulé de l'action	**Accompagnement inclusif en faveur de l'insertion professionnelle**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel : N° Téléphone :	*SEPP LES CAPITELLES / M. SAUVEPLANE Alexandre* *direction-dispositif@capitelles.apsh30.org / APSH 30 /* *04 66 29 70 02*
Descriptif action – Réalisations attendues	Cette innovation s'inscrit dans une démarche proposant un **accompagnement totalement inclusif.** **Dans sa structuration, l'action proposée, au sein d'un dispositif ULIS, fusionne les modalités scolaires et les modalités médico-sociales.** **L'action inclusive permet l'accompagnement des besoins liés aux enjeux contemporains du parcours scolaire et du futur accès à l'emploi des adolescents en situation de handicap.** Nous intervenons dans une période de risque important de cassure du parcours scolaire coïncidant avec la fin du collège. Limiter l'accumulation de difficultés durant le parcours scolaire, de sorte à développer la réussite de l'insertion professionnelle. 1-La construction conjointe (adolescent, parents, collège et SEPP) du projet préprofessionnel des adolescents de 14 à 16 ans dans le **dispositif ULIS préprofessionnelle (inédit)** dans le cadre du Projet Parcours Avenir (circulaire ULIS aout 2015). 2-Nous intervenons au domicile pour accompagner les parents dans les démarches administratives et pour permettre l'actualisation des évolutions de l'adolescent. 3-Nous construisons le projet d'orientation en instruisant une démarche d'accompagnement en trois axes : Découverte de soi, découverte des métiers et découverte des orientations, des formations. Pour cela, nous proposons des supports de découverte des appétences professionnelles (fiches dédiées), des supports d'apprentissages techniques au sein des ateliers collectifs de l'IMPro, des supports de découverte du monde professionnel avec des stages dans les entreprises, des supports de découverte des orientations avec des visites dans les lieux de formation. 4-Pour éviter le risque de fracture dans le parcours scolaire du jeune après la sortie du collège (au mois de juin), nous proposons un tuilage sur 6 mois (jusqu'à décembre). Nous sommes mobilisés et mobilisables pour accompagner l'entrée dans le nouvel établissement et pour permettre un ancrage institutionnel pour les jeunes sans solution à la sortie du collège. 5-Sensibilisation des acteurs de l'Education nationale aux stratégies administratives, aux stratégies d'anticipation de l'orientation après collège.
	-Permettre aux adolescents des dispositifs ULIS collège de

Objectifs visés	préparer leur orientation préprofessionnelle, de préparer la fin d'obligation scolaire en prenant en considération les particularités du handicap, les particularités territoriales, les particularités administratives, les particularités liées à la formation et à l'emploi. -Limiter les risques de fractures dans le parcours de l'élève à la sortie du collège. Permettre aux représentants légaux de construire une décision d'orientation en connaissance. -Poursuivre l'innovation d'une « ULIS prépa-pro » dans le collège. -Sensibiliser les acteurs « au cœur » de l'orientation.
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	Les bénéficiaires sont des adolescents de 14 à 16 ans en situation de handicap mental avec ou sans trouble associé. Cette démarche permet la poursuite de la première ULIS Pré-professionnelle au sein d'un collège Capouchiné. **L'ULIS "pré-pro" accompagne 12 élèves tous âgés de 14 à 16 ans (en 4ème et 3ème).**
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	L'APSH 30 (Pour le SEPP les Capitelles) La Direction Départementale du l'Education nationale (le collège Capouchiné)
Partenaires associés	la DIRECCTE Occitanie / l'ARS Occitanie / La Direction Départementale de l'Education nationale / le collège Capouchiné / La MDPH et le Conseil Départemental du Gard
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	Du 1er janvier au 31 décembre 2023
Budget prévisionnel et cofinancement	63 000 euros
Demande de financement au titre du PRITH 2022	**10 000 euros**
Axe de référence du PRITH	Orientation N° 1